



# FORMULAIRE DE RESERVATION

## Cercle des Universitaires

v 09.2024

Date arrivée :  Date départ :  Heure arrivée\* :   
Nombre nuitées :  Nombre personnes :  Type choisi : T1 ☐  
T1 Bis ☐

\* (Pas d'admission le week-end ni les jours fériés)

Nom :  Prénom :  Profession\* :   
Adresse :   
Tél :  Courriel :

\* Le Cercle des Universitaires est réservé aux personnels de l'enseignement supérieur français et étrangers titulaires d'un doctorat (enseignants-chercheurs, Maîtres de conférence, chercheurs étrangers en stage post-doctoral).  
Sont exclus de ce dispositif, liste non exhaustive : les étudiants, doctorants (thésards), les lecteurs non titulaires d'un doctorat.

Université d'origine :   
Université d'accueil :   
Nom du responsable :   
Courriel :  Tél / Fax :   

Cachet Université d'origine ou d'accueil

**Important :** votre demande d'hébergement ne sera prise en considération qu'à réception de ce formulaire. Vous devez désormais obligatoirement garantir votre réservation par l'un des 2 éléments suivants, faute de quoi elle ne serait pas effective (*voir les modalités de règlement ci-dessous*).

☐ **Règlement par l'Université avec bon de commande chiffré**

Dans ce cas, la facturation à l'issue du séjour sera automatiquement égale à la totalité du bon de commande. Dans le cas d'une annulation ou d'un séjour d'une durée inférieure à la réservation initiale, l'intégralité sera également facturée, sauf pour les cas où un document écrit stipulant l'annulation ou la modification du séjour aura été transmis à nos services dans un délai minimum de 5 jours avant la date d'arrivée initialement prévue.

Nuitées :  X Tarif :

Taxe de séjour :

Montant total :

☐ **Règlement d'arrhes par le résident**

► Pour un séjour supérieur à 2 mois :  
Montant équivalent à une redevance mensuelle TTC :

► Pour un séjour de 1 à 8 nuits :  
Montant équivalent à une nuitée TTC

► Pour un séjour de 9 à 60 nuits :  
Montant équivalent à 30 % du total réservé (TTC) :

Conformément aux dispositions de l'article 1590 du code civil, **les arrhes sont perdues en cas d'annulation, quelque soit la date d'annulation.** Pour les séjours supérieurs à 2 mois, le règlement différé par bon de commande n'est pas accepté (versement d'arrhes obligatoire). De même, un bon de commande ne peut pas se substituer au versement d'arrhes pour garantir une réservation.

- Prendre contact par téléphone ou par courriel afin de vérifier l'existence d'une disponibilité aux dates d'hébergement souhaitées. Téléphone : +33(0)5 57 59 85 50 ou courriel : [cercle.universitaire@crous-bordeaux.fr](mailto:cercle.universitaire@crous-bordeaux.fr)
- Envoyer par courriel (en pièce jointe : document scanné avec signature obligatoire) le formulaire complété (tous champs obligatoires) et en fonction du mode de règlement choisi :

- **Un bon de commande officiel chiffré.** Voir modalités et calcul sur le formulaire de réservation.

ou

- **Les arrhes.** A faire parvenir au maximum 15 jours après l'envoi du formulaire. Voir modalités et calcul sur le formulaire de réservation.

Uniquement par virement bancaire en indiquant sur le libellé du virement les nom et prénom de la personne hébergée et sa date d'arrivée.

Nous envoyer par courriel le bordereau justificatif émis par la banque.

- Le service des réservations du Cercle des Universitaires vous envoie votre confirmation de réservation par courriel.
- La personne qui sera hébergée au Cercle des Universitaires doit impérativement nous contacter au 05.57.59.85.50 pour confirmer le jour et la date de son arrivée, l'accueil étant fermé les samedis, dimanches et jours fériés.

### Tarifs au 01/09/2024 (votés au C.A. du CROUS)

Hors TVA à 10%— Hors taxe de séjour

| Prestations                                                                 | T1       | T1Bis    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------|----------|
| Séjour de 1 à 29 nuits (tarif par nuit)                                     | 67,28 €  | 67,28 €  |
| Forfait mensuel* pour 1 personne<br>Pour un séjour <b>d'un seul mois</b>    | 765,90 € | 802,13 € |
| Forfait mensuel* pour 1 personne<br>Pour un séjour <b>minimum de 2 mois</b> | 533,03 € | 579,60 € |
| Supplément mensuel par accompagnant                                         | 124,20€  | 124,20 € |
| Dépôt de garantie (séjour minimum 2 mois)<br>TVA 10% incluse                | 586,33 € | 637,56 € |
| Nuitée supplémentaire (séjour > 1 mois)                                     | 36,23 €  | 40,37 €  |

#### \*Important :

Uniquement à compter du 1er jusqu'au dernier jour du mois.

Pour les arrivées en cours de mois, le tarif « Nuitée supplémentaire » s'applique également en début de séjour.

Ménage de l'appartement (tarif horaire)

50,00 €

(Hors prestation hebdomadaire incluse dans le forfait mensuel)

Taux Taxe de séjour (reversée à Bordeaux Métropole)

7,2 % tarif HT

#### Prestations incluses dans le tarif :

Chauffage, électricité, eau. Fourniture des draps et du linge de toilette, nettoyage du sol des appartements. Accès Internet via réseau RENATER (utilisation soumise à conditions)

### RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire du compte :

REGIE AVCES ET REC CERCLE DES UNIVERSITAIRES BORDELAIS

Domiciliation TPBORDEAUX

CODE BANQUE

10071

CODE GUICHET

33000

N° DE COMPTE

00001000036

CLE RIB

54

IBAN

FR76 1007 1330 0000 0010 0003 654

BIC

TRPUFRP1